



PUBLIC

Tout public âgé de 18 ans révolus.

PRÉ-REQUIS

Etre reconnu apte par le médecin du travail.

MOYENS THÉORIQUES

- Vidéo projecteur
- Manuels du constructeur
- Ordinateurs
- Films
- Revues professionnelles
- Classeurs cours

MOYENS PRATIQUES

- Aire de manœuvre et circulation
- PEMP de la catégorie concernée

ENCADREMENT

Formation dispensée par des formateurs titulaires du CACES® de la catégorie concernée.

VALIDATION

- CACES® R486 de la catégorie concernée
- Feuille d'émargement individuelle ou collective

FORMATION CACES® R486 GROUPES A ET B

DURÉE

14 à 21 heures.

DATES, LIEUX ET COÛTS

Voir calendrier.

OBJECTIFS

- Connaître la recommandation R386
- Être capable de conduire une nacelle
- Actualiser et perfectionner les connaissances en matière d'utilisation des PEMP
- Connaissance de vérifications à effectuer avant départ



PROGRAMME

PROGRAMME THÉORIQUE

- Connaissance de la réglementation et des textes de la Sécurité sociale
- Connaître la classification par catégorie des PEMP
- Connaître la technologie des différents organes de la PEMP
- Connaître des principaux risques : renversement, chute, heurt, électrisation.
- Connaître les règles de stabilité et de mise en œuvre
- Connaître les règles de conduite, de circulation, de stationnement
- Connaissances des règles de sécurité

PROGRAMME PRATIQUE

- Savoir se déplacer et circuler en ligne droite, en courbe, en marche avant et arrière
- Positionner et stabiliser la PEMP par rapport au poste de travail à atteindre.
- Signaler la PEMP et baliser la zone surplombée
- Savoir manœuvrer la PEMP dans l'environnement
- Réaliser les opérations de fin de poste

